

A France Télévisions, l'heure des grands chantiers

Une partie des salariés et des syndicats s'inquiètent de réformes menées tambour battant dans un contexte concurrentiel mouvant

A France Télévisions, la transformation est à tous les étages. Sa PDG, Delphine Ernotte, a lancé six chantiers, portant sur la régionalisation de France 3, la présence de l'outre-mer sur les antennes, l'information, l'éditorial, l'innovation technologique et les fonctions support. L'ampleur de ces bouleversements soulève les craintes d'une partie des salariés et des syndicats, qui redoutent des réformes menées tambour battant, alors même que l'Etat a imposé des économies drastiques – un effort financier autour de 350 millions d'euros d'ici à 2022.

En 2018, le gouvernement a dicté des choix pas seulement budgétaires, qui passent par le renforcement de l'offre régionale de France 3 avec un rapprochement de France Bleu, le réseau local de Radio France, la suppression, d'ici à 2020, de la télévision hertzienne de France 4, la chaîne des enfants, et de France Ô, celle de l'outre-mer, l'augmentation des investissements dans le numérique et une «sanctuarisation» du financement des séries et documentaires. Les plates-formes américaines, comme Netflix, ont remodelé le paysage, de nouveaux concurrents, et non des moindres (Disney), s'apprêtent à débarquer dans la vidéo à la demande sur abonnement (SVOD). Bref, l'audiovisuel public est appelé à s'adapter de gré ou de force.

Du côté de la direction, l'heure est à la définition d'un «projet d'entreprise» avant l'été, afin de préparer la mutation. Mercredi 17 et jeudi 18 avril, il en a été question au comité social et éco-

nomique central (CSEC) – l'instance représentative du personnel. A terme, France Télévisions ambitionne d'être une chaîne présente non seulement en linéaire, mais aussi sur le numérique, avec une distribution en gratuit sur son site France.tv et une fenêtre payante en SVOD grâce à la plate-forme Salto. Fruit d'une collaboration avec TF1 et M6, ce projet est actuellement examiné par l'Autorité de la concurrence.

Pour s'assurer que des séries à succès qu'elle finance comme *Dix pour cent* ne finissent pas sur Netflix, le groupe public a, de plus, signé, en janvier, un accord qualifié d'«historique» avec l'ensemble des syndicats de producteurs pour obtenir une exclusivité sur ses sites en gratuit et des droits plus longs sur la SVOD. En contrepartie, elle s'est engagée à une garantie d'investissement de 420 millions d'euros d'ici à 2022. «*La bataille structurelle, c'est les contenus*», souligne-t-on à France Télévisions.

A l'automne 2018, Delphine Ernotte s'était rendue en Norvège et en Suède pour voir comment les télévisions publiques NRK et SVT effectuent leur mue. Pour contrer l'avancée de Netflix, elles se sont

alliées avec leurs trois autres homologues du nord de l'Europe (DR au Danemark, Yle en Finlande et RUV en Islande) pour coproduire douze séries de qualité, disponibles sur leurs sites pendant douze mois en accès gratuit et illimité, afin de faire face à la concurrence des géants américains. Une coopération annoncée en avril 2018 et baptisée Nordic 12.

Profil adaptés

C'est d'ailleurs du nord de l'Europe que vient l'idée d'un des grands succès de France Télévisions auprès des adolescents et des jeunes adultes, un public à conquérir alors que l'audience moyenne est vieillissante : la série norvégienne *Skam*, transposée dans un lycée parisien. Le choix de la diffuser sur le numérique et les réseaux sociaux a été payant. Le succès est au rendez-vous, comme l'a montré la ferveur de l'accueil par les fans d'acteurs de la série à la récente édition du festival *Séries Mania*, fin mars, à Lille.

Dans une déclaration liminaire, lors du dernier CSEC, la CGT, syndicat majoritaire, s'est cependant interrogée sur les incertitudes concernant le financement – liées aux récentes prises de position de Gérard Darmanin, ministre de l'action et des comptes publics, en faveur de la suppression de la redevance – et le plan de départs – un projet de rupture conventionnelle collective (RCC) –, qui prévoit 900 suppressions nettes de postes, avec 1000 embauches. L'objectif est de faire entrer des profils adaptés aux temps nouveaux.

La CGT refuse de prendre part aux discussions sur la RCC. «*Nous*

ne voulons pas d'un accord qui acte la suppression de postes et avec lequel nous serions pieds et poings liés», explique Pierre Mouchel, délégué syndical central CGT. Il plaide pour des discussions projet par projet, comme cela s'est fait, par exemple, à France 3 Nouvelle-Aquitaine, où a été lancée, en septembre 2018, la chaîne 100 % régionale NoA sur les box et le Net. «*C'est une autre façon d'avancer, on part du terrain*». Récemment, en Nouvelle-Aquitaine, le choix a été donné aux journalistes reporters d'images (JRI) de partir filmer en utilisant des smartphones plutôt que des caméras traditionnelles. Il peut s'avérer judicieux, lorsqu'il s'agit de couvrir une manifestation des «gilets jaunes».

Du côté des programmes, certains changements à venir suscitent aussi des appréhensions. La direction veut déplacer Soir 3 de France 3 vers Franceinfo pour muscler la tranche du soir de la chaîne d'information en continu du groupe. «*Thalassa*», créée en 1975 et diffusée actuellement le lundi soir, pourrait être programmée le dimanche, en début d'après-midi. La CGT s'est dite inquiète pour ces «*deux émissions, qui font partie du patrimoine de France 3 et qui sont en danger de mort*». ■

FRANÇOIS BOUGON

L'Etat a imposé des économies drastiques au groupe : autour de 350 millions d'euros d'ici à 2022